

VICTOIRE !

L'USINE D'ENROBÉS NE S'IMPLANTERA PAS A LONGUEAU



Eurovia vient de retirer son projet d'implantation d'une usine d'enrobés à Longueau. C'est une victoire, résultat de l'action conjuguée des élus et de l'immense majorité d'entre vous, habitants de Longueau, qui, craignant le pire, avez manifesté votre désapprobation à un éventuel projet de cette sorte. Je vous remercie, très sincèrement, de cet élan citoyen, indispensable à la vie démocratique de toute collectivité.

Néanmoins il n'était pas utile qu'une infime minorité revanchar-

de et mal intentionnée me fasse un procès d'intentions – comme ce fut le cas – dans l'irrespect total de ma personne et de ma fonction, et en l'étendant à l'ensemble des élus de notre majorité.

Pour votre totale information, je tiens à vous dire que dans le cadre de l'enquête publique, les conseils municipaux des villes voisines ont été sollicités et ont désavoué une telle implantation, celui de Longueau évidemment a voté contre à l'unanimité.

Par ailleurs, dans son rapport à la Préfecture, le 6 octobre dernier, le commissaire enquêteur a émis, lui aussi, un avis défavorable .

J'ajoute, que, lors de ma rencontre avec Monsieur le Préfet le 11 septembre, celui-ci m'a écoutée atten-

tivement. Il ne pouvait malheureusement pas arrêter la procédure en cours. Aujourd'hui le problème est résolu.

Il s'agit maintenant, pour nous, de rencontrer la SNCF afin que cet ancien site ferroviaire, laissé à l'abandon pendant de nombreuses années retrouve une activité industrielle, non polluante bien sûr, utile à la commune et créatrice d'emplois.

Quant aux montagnes de gravats déposées par Eurovia depuis des années à l'entrée de ce site, la Préfecture s'emploie à résoudre ce problème en exigeant d'Eurovia qu'elle trouve un autre lieu.

Colette FINET
Maire de Longueau

Hébergement des réfugiés à Longueau

La Préfecture a demandé jeudi dernier à Mme Le Maire, l'autorisation d'héberger à titre temporaire des réfugiés venant de Grande Synthe (Nord). Bien évidemment l'équipe municipale a répondu favorablement à ce devoir de solidarité envers des êtres en souffrance. Avec l'aide de l'État et des associations humanitaires, les conditions d'hébergement sont réunies pour un accueil digne de ce nom à la salle Denis Papin. Le séjour ne devrait pas excéder 15 jours, il n'y aura aucun impact financier pour la commune. Prévenues par nos soins, les associations concernées par cette occupation provisoire, ont avec notre aide trouvé un autre lieu de repli



Le bâtiment « Mairie » ... son devenir ...

L'existant

La Mairie est un bâtiment qui, bien malheureusement n'a pas fait l'objet d'un niveau d'investissement suffisant depuis l'incendie dont il a été victime il y a maintenant 30 ans.

Il ne faut pas être un grand spécialiste pour observer, à la fois le manque d'accessibilité et l'état général de notre maison communale : la toiture à refaire, les cheminées fissurées et plus généralement la vétusté de l'ensemble.

A propos d'accessibilité il faut prendre en compte, non seulement le handicap moteur, mais aussi visuel, auditif.... qu'il soit permanent ou temporaire, la loi nous y oblige.

D'autre part cette question concerne aussi, bien évidemment, les agents qui y travaillent : l'accès au niveau supérieur n'est possible que pour un « pied agile » et nous ne pourrions pas proposer de poste à un agent dans ces bureaux sans enfreindre la loi sur l'accessibilité. Quant à l'état des murs et des espaces sanitaires n'en parlons pas, ceux qui travaillent et entretiennent tant bien que mal cette mairie ont bien du mérite.

A la demande des agents d'ailleurs un Comité d'Hygiène et de Sécurité des Conditions de Travail s'est tenu avec ces questions à l'ordre du jour.

Bref, contrairement à ce que l'on a pu lire ou entendre, la proposition de procéder à la démolition/reconstruction de la mairie n'est pas la conséquence de « quelques gouttes d'eau » provenant du toit de la mairie, cela serait totalement irresponsable.

L'avenir

Avec une construction neuve nous maîtrisons les délais et le budget, et les garanties attachées au bâtiment sont plus faciles à mettre en œuvre. Les questions techniques comme le choix des matériaux, et esthétiques comme l'intégration paysagère sont plus faciles à aborder.

De même, les critères de performance du bâtiment comme l'isolation phonique et thermique deviennent plus réalistes.

Ces derniers éléments sont importants car ils déterminent notre capacité à nous insérer dans l'appel à projet porté par la région des Hauts de France, afin de soutenir la filière bois local.

La région Hauts de France place la **filière bois** au cœur des enjeux régionaux en matière d'économie, d'environnement, de société afin de concilier le développement local, l'emploi, les compétences et la préservation de nos ressources naturelles (chêne, peuplier, frêne, aulne....).

Il ne s'agit pas de bois décoratif en façade, il s'agit d'utiliser plus de 80% de bois d'essences régionales pour la structure d'élévation c'est à dire les murs, les charpentes, les planchers....

L'idée est de s'inscrire dans la démarche « qualité environnementale » du bâtiment (qui vise notamment à améliorer la performance phonique et thermique du bâtiment par rapport à la réglementation).

A titre purement informatif, les projets d'extension/rénovation lourdes se situent autour de 800 000€. Pour un projet de construction neuve, il faut compter 2 000€/m², si on garde les 600m² de l'emprise actuelle cela nous ferait 1 200 000€.

A la suite de l'accord du Conseil Municipal dans sa séance du 1er octobre un dossier de demande de subvention va être déposé, la prochaine étape consistera à choisir un Assistant à Maître d'Ouvrage (AMO) qui nous accompagnera dans la définition de notre projet et nous aidera à constituer l'appel d'offre pour le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre (c'est à dire l'architecte et le bureau d'études).

Des discussions auront lieu lors de réunions de la commission d'urbanisme et le conseil municipal sera bien sûr associé à l'avancée des réflexions et aux décisions qui seront à prendre.

Recensement de la population



En 2019, une opération de recensement de la population va se dérouler. Nous avons besoin d'agents recenseurs. Candidatures et C.V. à déposer en Mairie

Marché de Noël 2018

Les samedi 8 décembre de 10h00 à 19h00 et dimanche 9 décembre de 10h00 à 18h00 se tiendra la **21ème édition du marché de Noël** de la ville de Longueau.

Petits et grands sont invités à venir découvrir un marché tout illuminé.

Pour les enfants : ateliers de loisirs créatifs, manège, spectacle.

Pour les grands : artisans et commerçants vous accueilleront durant ces 2 jours.

Nous vous attendons nombreux !!!!!

Etat civil : Mai à Septembre 2018

Naissances

NGOUANGA-DOSSAH Ayline, QUIGNION CLAVERIE Aissa, LEFEVRE Emma, NORDEY Loam, NORDEY Noha, BOIDIN Jules, BOUDJERADA Adam, DERIVIERE Calie, CHOFFLET Ambre, BOUCHENTOUF Imrane, LEDOUX, PECQUET Mathis, BOULFROY Charlie, EL ABBASSI Yassir, MESSIER Léo, PORREYE Ania, DE VITA Meïli, VASSEUR Lila, BOUKHRIS Wissam, EL AMRANI-ZARIFI Sarah, KAMANGU Amina-Nyota

Décès

DEGARDIN Rémy, STRISIC Michel, RIGOBERT Léon, FLANDRE Sylvie, RICHARD Régis, KOENIG Jeannine, CROISEL André, BERTHE Gilles, LE-GRAND Guy, LEFELLE Oscar, DELALEU Micheline, TRICQUET Ginette, CARVALHO Nicole, CARDON Marie-Thérèse, CORDONNIER Didier, CAGNARD Evelyne, JARRY Guy, LELEU Bernard, BUSINNE Eliane, CANET Riken, GAILLARD Patricia, DEPOTTE Paulette, LANCELLE Françoise

Mariages

WACHOWIAK Sylvain - CHAPERON Aurélie; BOULFROY Baptiste – BOURGOIS Marie; WIKO EWANE Jacques – EKOH Olive; FEUILLETTE Cédric - COURBET Emilie; TERNOIS Valentin – FAVREL Emmanuelle; ARNIAUD Christophe - VANIEMBOURG Laurence

Exposition d'Art Contemporain salle d'honneur de la Mairie du 16 novembre au 19 décembre

Dans le cadre de la 1ère édition du Parcours d'Art Contemporain organisé par Amiens Métropole, la ville de Longueau a été retenue pour recevoir 4 œuvres de grand format qui seront exposées dans notre salle d'Honneur du 16 novembre au 19 décembre, et que nous vous invitons à venir découvrir.

L'art n'est pas réservé à quelques initiés. Nous sommes tous concernés, d'autant plus que ces toiles portent une attention particulière aux interactions qui se développent entre les pratiques contemporaines et les environnements sociaux et paysagers. Vous ne serez pas déçus !

Agissons ensemble pour Longueau

Cheminer de la maison à l'école en toute sécurité

Les nombreux parents et enfants habitant la Cité du Château qui souhaitent rejoindre les écoles de la commune aimeraient le faire en toute sécurité. Il n'y a plus de ramassage scolaire par le bus de la ville et sortant de la dite cité, il n'y a aucun passage protégé sur la route de Camon leur permettant de pouvoir rejoindre la piste cyclo/piétonne sur le trottoir d'en face. Pas possible pour eux de circuler sur celui de droite longeant la Cité, trop étroit et obstrué par un candélabre planté en plein milieu. Comment une mère de famille avec 2, voire 3 enfants et une poussette peut elle en toute sécurité traverser la route de Camon ? Pourtant c'est ce qui se passe tous les jours. Où peut passer une personne handicapée, en fauteuil roulant ? Il est grand temps de faire le nécessaire, au besoin auprès des services de la Métropole pour qu'un passage protégé soit tracé à cet endroit. Ces enfants et ces mères de famille vous en seront grés. Chantal BOULET

La Liste "ÉCOUTER et AGIR" Mouvement Républicain Citoyen

Merci à tous ceux qui ont brisé le mur du silence cet été. **Merci au collectif et à UGAR 80 qui organisent la manifestation du 20 Octobre.** Venez y nombreux !

Tous ensemble on va gagner!

Non à l'usine EUROVIA à LONGUEAU!

Evénements en photos

Accueil des nouveaux bébés le dimanche 30 septembre

Les élus municipaux accueillaient les nouveaux bébés et leurs parents le dimanche 30 septembre, l'occasion de saluer l'arrivée de ces nouveaux bébés dans notre ville, de leur offrir un cadeau et de discuter.



Avenir Musical des Cheminots de Longueau – AMCL - un superbe spectacle !

Samedi 13 et dimanche 14 octobre l'AMCL a présenté un superbe spectacle musical devant une salle Denis Papin comble et des spectateurs enthousiastes. Musique bien sûr mais aussi sketches, chants, danses pour un festival "Disney" haut en couleurs. Bravo à tous pour la prestation et l'engagement.



Bourse aux jouets et aux vêtements des 13 et 14 octobre

Comme chaque année, les exposants ont répondu présents à la Bourse aux jouets et aux vêtements organisée par la Municipalité salle Daniel Féry. Malgré des visiteurs moins nombreux (est-ce l'effet du beau temps !) la collecte pour le Secours Populaire a été généreuse. Grand merci aux exposants et rendez-vous l'année prochaine en Novembre.



Site municipal: <http://www.ville-longueau.fr>

200^{ème} repas des aînés !

Le dimanche 7 octobre les aînés de notre commune étaient conviés au 200^{ème} repas organisé par la municipalité. Excellent repas, musiques, danses et... gâteaux d'anniversaire ont marqué cette belle journée.



Directrices de la publication: Colette FINET et Paulette BRIDOUX

Mise en page: Commission Communication et Responsable Imprimerie

Tirage: 2700 ex. Mairie de Longueau

Très bientôt... un super parvis fleuri...

Le chantier qui concerne les abords de la Mairie va se terminer fin octobre. En effet les propositions de plantations faites par Amiens Métropole ont été validées par notre service « Espaces Verts ».

650 m² de plantes vivaces vont être réalisés : pas de gazon mais des arbustes, des plantes fleuries et

quelques arbres rue Louis Prot, nous allons avoir là un très bel environnement.

A partir du 1er novembre, le chantier derrière la mairie va disparaître (matériaux et engins) ce qui va permettre à l'entreprise STAG de terminer proprement l'arrière de la mairie par la pose d'une bâche esthétique sur un châssis métallique,

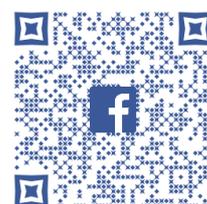
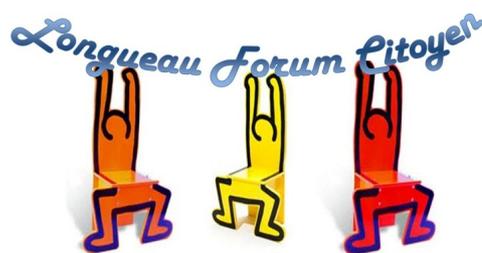
finalisant ainsi la mission de démolition qui a été confiée à l'entreprise.

Au pied de cette bâche nous installerons quelques bacs fleuris pour redonner à la place le statut qu'elle mérite et pour qu'elle puisse accueillir le marché de Noël.



Travaux dans notre ville... suite...

A partir du 5 novembre va se faire la pause de 2 abris-bus (Poidevin et Rose Rouge) pour le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS). Comme la première fois une déviation sera obligatoire, ce sera la même qu'au moment de la construction des quais de bus. La durée des travaux sera de 4 semaines et les riverains concernés ont été conviés à une réunion publique le 24 Octobre dernier.



flashez moi !

Déclaration de Mme Paulette Bridoux-Hédé, adjointe au Maire à la communication, lors du Conseil Municipal du 1er Octobre 2018

Mon propos s'adresse à vous, Mesdames et Monsieur les conseillers municipaux de l'opposition.

En Démocratie le débat d'idées est indispensable, en Démocratie la confrontation des opinions sur tel ou tel sujet est signe de vitalité, mais en Démocratie le mépris, les moqueries, les insinuations calomnieuses n'ont pas leur place et pourtant c'est à ce vilain jeu que vous vous livrez Mesdames et Monsieur depuis quelques semaines.

Lors du Conseil Municipal de début septembre, la série des « Martine » se terminant par « Martine à l'Hôpital » était déjà odieuse. Mais nous avons atteint l'ignominie avec votre tract où apparaît la photo de Jérôme Cahuzac accompagné de ces mots :

« Madame le Maire ne faites pas mieux que moi ».

En faisant un amalgame honteux entre Mr Cahuzac et Mme le Maire vous mettez publiquement en cause sa probité et son honneur et cela, je le dis au nom de notre groupe, nous ne saurions l'admettre.

L'honnêteté, la droiture, le respect des autres sont des qualificatifs qui ont toujours guidé l'action de Mme Le Maire, nos concitoyens dans leur immense majorité, y compris ceux qui ne partagent pas ses idées, lui reconnaissent ces qualités.

Comment osez-vous mettre sur le même pied, Mr Cahuzac qui s'est enrichi sur le dos de la nation, a menti de manière éhontée aux représentants du peuple français et Mme le Maire de Longueau qui

reverse une grande partie de ses émoluments à son parti politique et à des œuvres caritatives. Dans l'affaire de l'usine d'enrobés, Mme le Maire vous l'a dit lors du Conseil Municipal de Septembre, il y a eu des malentendus, des erreurs de jugements mais il n'y a pas de mensonge, ce jour là, comme lors de la réunion publique, elle ne s'est pas dérobée et a répondu aux questions posées.

Mesdames et Monsieur nous avons bien compris que vous étiez en campagne électorale pour 2020, mais cela ne vous donne pas le droit de calomnier et nous vous appelons solennellement au combat des idées, dans le respect des personnes et particulièrement de Madame le Maire

Horaires des écoles : des précisions...

La rentrée scolaire a eu lieu et elle a été marquée par un accroissement inhabituel des enfants inscrits à la restauration scolaire. Ceci est une preuve supplémentaire de la qualité de notre service public et de la confiance de ses usagers.

Difficile pour nous d'anticiper ce phénomène, en effet si les inscriptions à la restauration ont eu lieu les 30 et 31 août, elles se poursuivent lors des premiers jours d'école et nous ne refusons jamais un repas à un enfant se présentant à

la restauration.

Dans le cadre du transport scolaire du midi, nous avons été obligés d'adapter les horaires à cette nouvelle situation non prévisible, sinon nous étions dans l'impossibilité de respecter l'horaire de reprise de l'école à 14h à André Mille.

Après discussion avec les différentes parties concernées la décision a été prise de décaler les horaires de 10 minutes dans nos 2 écoles maternelles, afin d'avoir une amplitude de plus grande pour les différents

trajets de notre bus. L'accord de l'Inspection Académique a parachevé cette concertation.

Nous avons bien conscience que cette solution ne peut pas convenir à tout le monde, mais nous avons la charge de l'organisation du déjeuner de plus de la moitié des enfants scolarisés dans nos écoles (55%) et nous devons veiller au bon fonctionnement du service, dans le respect des règles strictes d'hygiène et de sécurité.

Inscriptions "Noël Solidaire"

Les inscriptions des habitants de Longueau, susceptibles de bénéficier des colis "Noël Solidaire" ont lieu du lundi 22 octobre au vendredi 16 novembre.

Renseignements auprès de l'Espace Solidaire – 47 rue Anatole France – 06 81 10 61 98

La Police Municipale va retrouver ses effectifs

Depuis plusieurs mois maintenant, l'effectif de notre Police Municipale est descendu à 3 agents, ce qui ne lui permet pas de fonctionner normalement pour assurer votre sécurité au quotidien.

Nous venons d'embaucher un agent par voie de mutation, il prendra ses fonctions au 1er Janvier 2019.

Quant au second il sera là lui aussi, à cette date. L'effectif de la Police Municipale sera donc à nouveau au complet. Bienvenue à nos deux futurs arrivants !



Vidéo protection des écoles

Le conseil municipal a décidé d'équiper les écoles de la ville de caméras de vidéo-protection dans le cadre d'une démarche préventive de la délinquance. Ces caméras vont être installées et seront opérationnelles après les vacances de la Toussaint.

Seuls les abords des écoles seront concernés par cette surveillance, c'est la Police Municipale qui sera détentrice des images et qui pourra les visionner,

nous sommes vigilants quant au respect de la vie privée des habitants.

Un dossier de subvention auprès de l'Etat a été constitué par les services de la ville dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance, en partenariat avec Orange.

Le montant de la subvention obtenue couvre 80% du coût de l'opération.

Benne à déchets verts... du nouveau !

Afin de respecter l'intégrité de notre complexe sportif, nous avons sollicité Amiens Métropole pour déplacer le lieu d'implantation de la benne à déchets verts rue Lucette Bonard, face à la Maison de l'Enfance, à côté des autres containers. Nous en avons profité pour demander une **seconde benne**. Pour des raisons de stabilité, une dalle en béton est nécessaire ... il faut donc encore patienter quelques jours...

Attention ces bennes ne doivent contenir que des déchets verts et rien d'autre.

En cas de mauvais usage, elles pourraient être retirées définitivement ce qui pénaliserait l'ensemble des personnes qui s'impliquent dans le tri sélectif et le développement durable.

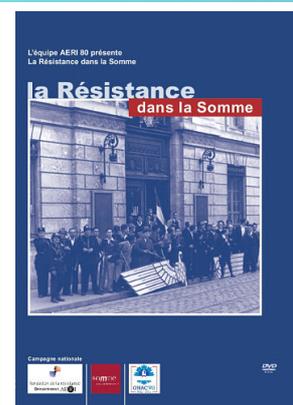


L'Histoire de la Résistance dans la Somme

Un DVD « *La Résistance dans la Somme* » a été réalisé par trois professeurs d'Histoire, c'est une base documentaire très imposante – 3500 personnes, 3000 fiches, 1100 médias (photographies, cartes, témoignages..).

Les Résistantes et Résistants de Longueau- une soixantaine recensée - étaient pour la plupart des cheminots. Ils appartenaient à divers mouvements de résistance et ont payé un lourd tribut : exécution, déportation... sur les 15 cheminots déportés, seuls 6 d'entre eux rentrèrent des camps de concentration.

Un DVD à se procurer pour que la Mémoire demeure.



Les équipes de Volley-Ball au niveau National

Deux ans après la création du Longueau Amiens Métropole Volley-Ball, les équipes seniors féminines et masculines retrouvent la Nationale 3 : Un pari réussi pour ces équipes de copines et de copains.

Les seniors féminines ont réalisé le parcours parfait en championnat pré-nationale au cours de cette saison 2017-2018.

Après avoir gagné leurs 20 matchs sur 20 journées de championnat pré-nationale, les seniors féminines du LAMVB affrontaient le 13 mai dans les hauts de France, l'équipe de Marquette lez Lille en match de barrage pour l'accession en nationale 3.

C'est sur le score de 3 sets à 1, dans une ambiance de joie et de folie, qu'elles gagnaient leur ticket pour la nationale 3.

Quant aux masculins, ils réalisaient eux aussi le sans faute lors du championnat de pré-nationale, leur permettant d'accéder au match de barrage pour l'accession en nationale 3. Confrontés à l'équipe réserve de l'élite de Harnes, ils se sont inclinés 3 sets à 1. De-

vant attendre la décision de la Fédération Française de Volley Ball, la nouvelle est tombée, permettant au deuxième de la région des Hauts de France d'accéder aussi en Nationale 3.

C'était le pari du 10 octobre 2016, pris par les dirigeants, les partenaires, les bénévoles et les joueurs du LAMVB de monter au niveau national en deux ans, un vrai défi réussi !

L'entretien de nos aires de jeux

C'est une question qui nous pré-occupe régulièrement : il y va, bien sûr, de la sécurité de nos enfants, petits et grands.

Au niveau des crèches : le bureau de contrôle a donné un avis favorable pour les Kangourous et les Koalas. Cependant, pour cette dernière, la PMI nous demande d'installer un sol souple au niveau de toutes les sorties, à l'arrière du bâtiment, pour un montant de

10 000 € (dont 5 000 € de subvention de la CAF).

A l'école Louis Prot : Nous avons renforcé le sol souple amortissant, les jeux eux-mêmes étant en parfait état.

Au square rue Jean-Jaurès : Le complexe multi-sports de loisirs est en cours de rénovation. Concernant l'aire de jeux pour les petits, nous avons une obligation de clôture, qui, pour des raisons

budgétaires, nous oblige à la mettre en attente.

Quant à l'aire de jeux du parcours sportif, elle n'est plus entretenue par Amiens Métropole, elle est très dégradée. Pour le moment, nous l'avons condamnée par arrêté et nous réfléchissons à une meilleure solution.

Au programme de la bibliothèque Jacques Prévert...

Spectacle : le savant fait son show

Vous êtes invités dans le laboratoire d'un célèbre savant fou ! Espiègle et taquin, il lancera des défis et fera découvrir ses potions très spéciales à tous les visiteurs ébahis.

Evidemment, toutes les expériences et manipulations seront expliquées aux enfants.

Atelier en partenariat avec l'association « Les savants fous »

Public : enfants âgés de 5 à 12 ans - inscription obligatoire

Renseignements et inscription au 03.22.97.12.37 - Bibliothèque Jacques Prévert

Samedi 1 décembre à 10h30

Club de lecture

Les bibliothécaires et l'association « Le Phare du bout des mots » vous proposent un rendez-vous régulier (un samedi par mois) pour partager en toute convivialité des coups de cœurs littéraires. Vous aimez lire, découvrir, explorer des styles, discuter lecture, écouter des avis autour d'un thé ou d'un café, venez nous rejoindre !

Public : ados - adultes

Renseignements et réservations au 03.22.97.12.37 - Bibliothèque Jacques Prévert

Samedi 7 novembre à 10h

Samedi 15 décembre à 10h La bibliothèque accueillera ce jour-là l'auteur

Isabelle Marsay

Samedi 19 janvier à 10h

25ème édition du festival conte et calligraphie

Dans le cadre de la 25ème édition du **festival conte et calligraphie**, et en partenariat avec l'ACIP, la bibliothèque vous invite à découvrir l'art et les techniques de la calligraphie tibétaine. Nous accueillerons un calligraphe tibétain qui vous initiera à cette technique. Public : ados - adultes

Renseignements et inscriptions au 03.22.97.12.37 - bibliothèque Jacques Prévert

Mardi 4 décembre de 14h30 à 16h30

Horaires de la bibliothèque

Mardi : 15h-19h

Mercredi : 9h-12h et 14h-18h

Vendredi : 15h-18h

Samedi : 10h-12h